

Grille de Pondération des EAJE

à Marcilly le Châtel et Ste Agathe la Bouteresse et St Bonnet le château

CRITERES DE PONDERATION (POINTS NON CUMULABLES A L'INTERIEUR D'UNE CASE)	POINTS
SITUATION PROFESSIONNELLE	
Les deux parents sont en recherche d'emploi	10
1 parent travaille ou est en formation, le deuxième parent est en recherche d'emploi	40
Un parent célibataire est en activité ou recherche d'emploi	30
Les deux parents travaillent ou sont en formation	60
LIEU DE DOMICILIATION	
Familles de la Communauté d'Agglomération Loire Forez	90
La famille (extérieure à la CALF) travaille sur le territoire de Communauté d'Agglomération Loire Forez : un parent	5
La famille (extérieure à la CALF) travaille sur le territoire de Communauté d'Agglomération Loire Forez : deux parents	10
La famille n'habite pas et ne travaille pas sur le territoire	0
ANTERIORITE DE LA DEMANDE	
L'enfant est inscrit sur la liste d'attente depuis strictement moins de 3 mois	0
L'enfant est inscrit sur la liste d'attente depuis trois mois ou plus et strictement moins de 6 mois	10
L'enfant est inscrit sur la liste d'attente depuis 6 mois ou plus et strictement moins de 1 an	20
L'enfant est inscrit sur la liste d'attente depuis plus de 1 an	30
BONIFICATIONS (CUMULABLES)	
Situation sociale particulière (bénéficiaire de minimas sociaux, signalement PMI...)	30
Famille monoparentale	40
Présence d'un aîné dans la structure	30
Demande d'admission pour une fratrie	30
Enfant déjà accueilli sur une crèche	10